



**BONJOUR A TOUTES ET A TOUS,**



Nous venons d'apprendre la disparition brutale de notre ami **Alain CARIOT**, à l'âge de 70 ans. Cet ancien Directeur du PMH, membre du bureau du SHN était un homme en tout point remarquable. Nous présentons nos très sincères condoléances à son épouse ainsi qu'à sa famille.

Le bureau du SHN s'excuse du retard accumulé et du manque d'information.

Mademoiselle Vila a demandé à bénéficier d'une rupture conventionnelle et de ce fait, nous n'avons plus de secrétaire à ce jour.

Nous allons évidemment y remédier et nous sommes également en train de créer notre site internet.

Pour vous y rendre il suffit de taper sur Google : **shn-cgc** et cliquer ensuite sur « accueil ».

Le site apparaît et vous pouvez ensuite consulter certains dossiers notamment sur le PMU.

Par la suite, tous les délégués centraux de toutes les instances devront communiquer, le plus rapidement possible, les informations nécessaires au Délégué Fédéral du PMU, Pascal RIBIER, à qui nous devons nos plus grands remerciements, car il est à l'origine de ce site.

Son adresse mail et son téléphone : [ribier@orange.fr](mailto:ribier@orange.fr) / 0689635636

Vous pouvez bien sûr m'envoyer toutes propositions et réflexions par mail : [pierre.bellaiche@sfr.fr](mailto:pierre.bellaiche@sfr.fr).

Enfin, sachez qu'un nouveau site hippique vient de voir le jour, il s'agit du CERCLE TOURBILLON.COM. Ce site permet un dialogue entre les acteurs des Courses et j'ai déjà fait paraître des articles. C'est très intéressant et surprenant.

Que ceux qui veulent être inscrits me communique leur e- mail.

### **COMITE STRATEGIQUE**

Le sénateur Ambroise DUPONT a enfin rendu fin Juillet son rapport. Celui-ci faisait suite à un premier rapport établi par Daniel AUGEREAU, rapport qui n'a jamais été mis en œuvre.

Le rapport d'Ambroise DUPONT a été coordonné par tous les hauts dirigeants du monde des Courses, à savoir BELINGUIER, DE BELLAIGUE, GERMOND, DALCORSO et vous pensez bien qu'ils n'allaient pas tuer la poule aux œufs d'or.

En gros la réformette consiste à se satisfaire de médecine douce à dose homéopathique :

- Service marketing commun
- Harmonisation du calendrier national et international
- Encore plus de cooptés (qui se substituent aux élus) dans les conseils d'administration (RIDICULE)
- Le PMU est invité à trouver de nouveaux modèles de croissance, notamment sur le marché international, les sociétés mères entendent garder la maîtrise des actions hors frontières... (KAFKAIEN)
- **Plan d'économie de 50 millions d'euros**
- Economie de gestion en réduisant les dépenses de fonctionnement et en supprimant les déficits (LA PALISSE N'AURAIT PAS DIT MIEUX)
- Audit de l'AFASEC
- Le Comité stratégique devra se réunir deux fois par an (POURQUOI FAIRE MON NEVEU ?)
- La contre partie, c'est l'engagement de l'Etat de faire rentrer en vigueur, au 1er janvier, la taxe affectée fixée à 5,6% pour les opérateurs en ligne, de maintenir la fiscalité de 6,4 % applicable aux paris hippiques...

Il est à signaler que toutes les parties prenantes ont été consultées sauf... les SYNDICATS... ! AUGEREAU et DUPONT ont totalement ignoré les syndicats, pourtant représentatifs des SALARIES. Pourquoi cette hostilité permanente à l'égard des piliers de l'institution ?

## PMU

Le Chiffre d'affaire du mois de juillet est en **chute libre -8,4%**.

L'évolution des enjeux de janvier à juillet accuse un déficit de **1,7%**.

Il est à retenir que tous les départs en retraite ne seront pas remplacés.

D'autre part, le PMU est amené à faire évoluer certains métiers de base en mutualisant les métiers exercés par les itinérants (Chefs de secteur). **Ce n'est ni plus ni moins qu'une modification essentielle du contrat de travail.** Les nouveaux métiers auront à faire des astreintes et travailleront certains week-ends. Un avenant est déjà proposé à la signature sans aucune compensation ...QUID des refus. (VA SAVOIR CHARLES !)

Nous avons apposé notre signature au nouveau contrat d'intéressement. Seuls le Syndicat autonome et le SHN ont signé car sans signature il n'y avait plus d'intéressement (en moyenne plus de 5000 euros cette année).

L'ARJEL (haute autorité de la concurrence et des Paris en ligne) a mis le PMU **en phase contentieuse** suite à une plainte du concurrent **BET-CLIC**. (Motif : Masse commune au PMU). C'est grave...

Hervé MORIN, ex-ministre des Armées s'est fendu à juste titre d'une attaque en règle contre la parution de **GENY-INFOS**.

Les pertes cumulées sur les trois derniers exercices s'élèvent à 14 millions d'euros (plus de 6 millions d'euros en 2012). Au total, l'aventure nébuleuse de GENY-INFOS a coûté 30 millions d'euros. (Hervé Morin découvre cette affaire et reprends nos propos.)

**Qui a parlé de 50 millions d'économie ? N'est-ce pas un certain DUPONT ?**

## FRANCE GALOP

Morosité générale des salariés et ambiance exécrationnelle.

Les salariés sont en effet dans l'attente d'un **nouveau projet d'entreprise** (encore BELINGUIER, auteur inénarrable de la « Condition économique des Vallées d'Andorre », un exemplaire vendu, on cherche où ?...)

Prévision d'une dépense de 160 millions d'euros pour moderniser Longchamp qui n'est plein qu'une fois l'an, au prix de l'arc de Triomphe (on cherche des économies, elles sont trouvées ...)

L'intéressement à France Galop se situe à **1000 €** de moyenne (contre 5000 € au PMU...)

Le Directeur du marketing (embauché à grands coups de tambour et venant du Stade de France) un certain **Jean Christophe GILETTA**, veut lancer la contre-offensive du Galop en commençant par faire **payer les entrées sur l'hippodrome** (gratuit, il n'y avait déjà personne et je pense qu'il faudrait au contraire donner une prime bonus aux joueurs qui se déplaceraient). **A quand son départ et vite ?**

## AFFAIRE DU JOCKEY STEPHANE PASQUIER

Les fameux commissaires de France Galop ont suspendu trois mois le jockey S.PASQUIER suite à un prélèvement positif à une substance prohibée (cocaïne). S. PASQUIER a fait appel de cette décision devant les commissaires qui ont maintenu la suspension.

S.PASQUIER a fait faire des analyses dans deux laboratoires différents et ces laboratoires n'ont détecté aucune trace de cocaïne ni aucune consommation journalière. S.PASQUIER s'est alors pourvu devant la véritable juridiction, c'est-à-dire **les TRIBUNAUX**.

Le verdict vient de tomber : Le tribunal administratif a décidé dans le cadre de ce Référé, **la SUSPENSION DE LA DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE-GALOP**.

**Cette décision est historique** et S. PASQUIER pourra monter ce dimanche.

**MORALITE : LES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP DOIVENT ETRE DEFINITIVEMENT SUSPENDUS...**

## CHEVAL FRANÇAIS

Les salariés sont également très attentifs sur les économies que devront réaliser les sociétés de courses.

Rumeurs persistantes de fusion TROT-GALOP (improbable car pas de Paysans chez les Nobles)...

L'intéressement du Cheval Français se situe à **1800 euros** en moyenne (contre 5000 euros au PMU).

Une importante campagne de travaux d'entretien et de modernisation s'est déroulé sur l'hippodrome de Vincennes, notamment le remplacement de la verrière.

## PMH

Grève partielle à répétition : Départ du tiercé retardé à Deauville, pas de prise de paris sur deux courses à l'hippodrome de Longchamp. MOTIF : **les salariés n'acceptent pas les modalités de la mise en place de la carte PMU**. A suivre...

Il faut malheureusement souligner la désertification sur tous les hippodromes (Moins de 2000 spectateurs dimanche 08/09 à Longchamp malgré des courses de groupe 3 et malgré l'entrée gratuite).

Le déficit abyssal du Chiffre d'affaire du PMH est considérable.

## AFASEC

**Dénonciation de la convention collective** de l'AFASEC par le Président LAURANS (Directeur financier au Cheval Français).

Protocole d'accord particulièrement difficile (Affaire délicate à suivre).

**Un audit** devra être réalisé sur préconisation d'Ambroise DUPONT.

## DERNIERE MINUTE

Nous venons de visionner les futurs spots-téles de la nouvelle campagne de publicité du PMU.

**1<sup>er</sup> SPOT** : Parodie de la mort de John KENNEDY ? Comment peut-on être à ce point fou pour associer le PMU à l'assassinat de J.KENNEDY. Lee Harvey OSWALD-GERMOND a tué le PMU !

**2<sup>ème</sup> SPOT** : Parodie de la tragédie du TITANIC ? Comment peut-on être à ce point fou pour associer le PMU à la catastrophe du TITANIC. Philippe ICEBERG-GERMOND a coulé le PMU !

André CARRUS revient, ils sont devenus fous....

## ORPESC

### LE BOUQUET FINAL

- Notre retraite complémentaire est subventionnée par **les impayés**.
- Les impayés sont **constants**, malgré les fausses rumeurs et se situent à hauteur de **42 millions d'euros**.
- Aujourd'hui, **4000 retraités** de l'institution bénéficient de ces impayés soit **32 millions d'euros**.
- Le complément, soit 10 millions d'euros, sert à financer une partie de l'AFASEC (école des courses).
- Les sociétés de courses versent à la Fédération la compensation pour l'AFASEC.
- Le contrôleur de gestion, Mr MEYER, a attiré l'attention du PMU (organisme qui récolte les impayés) sur les futurs engagements actuels au titre des ARS (allocations de retraite supplémentaire) qui représentent 483 millions d'euros au 31 décembre 2012 pour le seul GIE -PMU.
- **Le coût total du régime représente 645 millions d'euros pour les salariés et retraités du GIE-PMU.**
- Selon ses prévisions, les prestations à verser aux retraités de l'ORPESC peuvent, dans les cinq ans, devenir supérieures aux recettes qui les financent actuellement et qu'il serait opportun d'envisager, rapidement, des solutions. Et ce d'autant plus que le PMU a reçu en décembre 2012 **un courrier de l'URSSAF** qui présente une position selon laquelle le montant global des gains non réclamés, assimilé à un avantage en espèces, devrait, désormais, être intégré dans l'assiette des cotisations sociales qui sont de **54%**.
- Le PMU en date du 11/01/2013, a introduit une procédure de RECOURS AMIABLE devant l'URSSAF.

La commission de recours amiable vient de rendre son verdict en date du 31/05/2013 :

**AUX TERMES DE L'ARTICLEL 241 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE, TOUTE SOMME VERSEE AUX SALARIES EN CONTREPARTIE OU A L'OCCASION DU TRAVAIL DOIT ETRE SOUMIS A COTSATIONS. LA COMMISION DE RECOURS MAINTIENT LE REDRESSEMENT.**

- **54% de 42 millions d'euros représente 22 millions d'euros. Qui va payer ces 22 millions ?**
- Aux dernières nouvelles il y a discussion entre les deux ministres concernés.
- **Mr MEYER à simplement oublié de dire que nos retraites complémentaires sont garanties par nos conventions collectives respectives. Un point c'est tout !**
- Néanmoins, il paraît évident d'asseoir cette retraite d'une façon définitive et de trouver un terrain d'entente avec BERCY et notamment avec Mr SOETDMONT, le nouveau contrôleur d'Etat.
- Environ 3000 salariés, actuellement dans les différentes sociétés, doivent bénéficier de ces ARS, à condition d'avoir les 15 ANS révolus d'ancienneté.
- Plusieurs solutions sont possibles et réalisables à condition d'avoir des interlocuteurs intelligents.
- Les retraités actuels ne devraient pas être touchés par ces mesures...
- Il faut être très attentif et ne pas oublier que nous représentons une force de frappe énorme.
- **Il est évident que si les discussions n'aboutissent pas, il nous faudra envahir les champs de courses et je vous demande dès à présent de vous tenir prêt.**

Les discussions éventuelles devraient débuter courant octobre (après l'arc de Triomphe bien sûr...)

**VOUS VOUS DEVEZ D'ETRE MOBILISES ET D'ATTENDRE UN SIGNE DE NOTRE PART.**

Bien à vous,

**PIERRE BELLAICHE**  
**PRESIDENT DU SYNDICAT HIPPIQUE NATIONAL**